

Délibération n°2024-04-07

Réf. Nomenclature « Actes » : 1.2

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Délégation de Service Public Aéroport de Thalamy

| Nombre de membres du conseil |     |
|------------------------------|-----|
| En exercice                  | 101 |
| Présents                     | 60  |
| Pouvoirs                     | 12  |
| Votants                      | 72  |

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 septembre, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 17 septembre 2024 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Frédéric Bivert est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :

|                        |   |                    |                          |   |                   |
|------------------------|---|--------------------|--------------------------|---|-------------------|
| Arfeuillère Christophe | à | Tony Cornelissen   | Gautier Stéphanie        | à | Barbara Vimon     |
| Barbe Gilles           | à | Michèle Valibus    | Gibouret-Lambert Aurélie | à | Pierre Chevalier  |
| Brugère Jeremy         | à | Jean-Marc Michelon | Guitard Jean-Pierre      | à | Michel Pesteil    |
| Calla Tony             | à | Philippe Pelat     | Lacrocq Michel           | à | Marc Bujon        |
| Cronnier Pierrick      | à | Françoise Talvard  | Padilla-Ratelade Marilou | à | François Ratelade |
| Delibit Sandra         | à | Jean-Marc Sauviat  | Ribeiro Sophie           | à | Mady Junisson     |

- Élus excusés :

Alphonsout Jean-Paul ; Arnaud Gérard ; Betoule Philippe ; Bézanger Joël ; Bodeveix Jean-Pierre ; Boyer Laurence ; Bredèche Robert (représenté) ; Brindel Stéphane (représenté) ; Briquet Isabelle ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel (représenté) ; Coulaud Danielle ; Delbègue Jean-Pierre ; Devallière Sébastien ; Fiancette Yoann ; Granet Henri ; Jouve Nicolas (représenté) ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Le Royer Sandrine ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Miermont Dominique ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Parrain Céline ; Peyrat Nathalie ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Saugeras Michel (représenté) ; Soulefour Marie-Christine ; Ventadour Elisabeth.

## Délibération n°2024-04-07



Le président explique que par délibération n°2023-03-03 en date du 27 juin 2023, Haute-Corrèze Communauté a attribué à l'Aéro-Club d'Ussel la Délégation de Service Public (DSP) relative à l'exploitation de l'aérodrome de Thalamy pour une durée de 5 ans et ce à compter du 1er août 2023.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données techniques et financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Le rapport annuel 2023-2024 du délégataire retraçant les éléments techniques et financiers est annexée à la délibération.

Pour la réalisation de ce contrat, il est prévu que Haute-Corrèze Communauté contribue financièrement et de manière annuelle au vu de la contrainte de service public imposée au délégataire. Pour rappel la contribution financière pour 2023-2024 s'élevait à 15 000,00 €.

Il est proposé de fixer la contribution financière pour 2024-2025 à 15 000€.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **PREND** acte de la communication du rapport du délégataire 2023-2024 produit au titre de la Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'Aérodrome de Thalamy ;
- **FIXE** à 15 000 € la contribution financière 2024-2025 qui sera versée à l'Aéro-Club d'Ussel délégataire du service public de l'aérodrome de Thalamy.

| A l'unanimité |    |
|---------------|----|
| Votants       | 72 |
| Pour          | 72 |
| Contre        | 0  |
| Abstention    | 0  |

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 24 septembre 2024

Le Président,  
Pierre Chevalier

